

CONSTRUCTION D'UN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS
ZAC HIBISCUS À CAYENNE
CONTRÔLE TECHNIQUE

1. Pouvoir adjudicateur / Maître de l'Ouvrage

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès
Boîte postale 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 05 94 32 10 34
Télécopie : 05 94 32 29 95

2. Procédure de passation

Marché à Procédure Adaptée (consultation ouverte).

3. Objet de la consultation

Mission de contrôle technique pour l'opération de construction d'un Foyer de Jeunes Travailleurs, ZAC Hibiscus à Cayenne.

La mission comprendra les missions suivantes décrites par la norme AFNOR P 03 100 à savoir :

- mission « L » : Solidité des ouvrages et des éléments d'équipements indissociables ;
- mission « Hand » et attestation : Accessibilité des constructions pour les personnes handicapées + attestation ;
- mission « SEI » : Sécurité incendie des personnes dans les ERP ;
- mission « RTAA DOM ».

4. Caractéristiques principales

L'ouvrage à réaliser, situé dans le périmètre de la ZAC Hibiscus à Cayenne (îlots L12 et L16), comprend :

- 244 logements en collectifs (R+2/R+3) de type 61 T1', 163 T1 Bis et 19 T2
- Environ 800 m2 d'espaces collectifs et locaux techniques
- Environ 200 m2 de locaux administratifs

A noter :

- le coût prévisionnel des travaux de bâtiment est estimé à 12 200 000 €
- le coût prévisionnel des travaux de VRD est estimé à 1 900 000 €
- date prévisionnelle de début des prestations : 3ème trimestre 2019
- date prévisionnelle de commencement des travaux : 2ème trimestre 2020
- durée prévisionnelle des travaux : 24 mois
- mode de dévolution des marchés de travaux : corps d'états séparés

5. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, et (hormis le DC1) en cas de groupement d'entreprises par tous les candidats du groupement y compris le mandataire, en cas de sous-traitance par le ou les sous-traitants désignés obligatoirement, sont les suivants :

- 1 • Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise
- 2 • Lettre de candidature : imprimé DC1 dûment complété, daté et signé
- 3 • Déclaration du candidat : imprimé DC2 dûment complété, daté et signé
- 4 • Dossier de références comportant les opérations, la période de réalisation, le montant et la nature des ouvrages réalisés
- 5 • Dossier technique permettant une présentation synthétique du candidat (organisation interne, moyens humains et matériels)
- 6 • Attestation sur l'honneur datée et signée du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant à la date de dépôt de son offre
- 7 • Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
- 8 • Attestation sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il ne fait l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L. 2141-1 et 1 et 3 du L. 2141-4 du Code de la commande publique
- 9 • Certificats d'agrément administratifs, précisant notamment la situation du contrôleur vis à vis de :
 - l'agrément délivré par le ministre chargé de la construction après avis de la commission d'agrément des contrôleurs techniques (domaine couvert et période de validité).
 - l'agrément délivré par le ministre chargé de l'intérieur concernant la sécurité incendie dans les bâtiments recevant le public
- 10 • Attestation d'assurance en cours de validité justifiant la responsabilité civile et décennale en cours de validité.

- 11 • Moyens du candidat en personnels et matériels.
- 12 • Note indiquant les principales références au cours des trois dernières années (notamment en établissements publics) et précisant pour chaque opération :
 - la nature des travaux,
 - le type de mission,
 - la date de réalisation,
 - le coût des travaux,
 - l'identité du Maître d'ouvrage ,
- 13 • Note argumentant la motivation de l'équipe sur le présent projet, précisant le ou les noms des personnes qui seraient appelées à suivre la conception et /ou la réalisation de l'opération, leur Curriculum Vitae et l'identification du responsable.

Dès qu'ils en est informé par lettre, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le présent marché produit, avant toute notification de marché et dans un délai de dix jours, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, dont la liste est fixée par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.

Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés et signés seront éliminés sur décision du Représentant du Pouvoir Adjudicateur.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

6. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

- Valeur technique de l'offre (Compétences, références, moyens, motivations...), 60%
- Coût des prestations 40%

7. Modalités de financement / paiement

- Financement : prêts bancaires
- Paiement : acomptes mensuels, délai global de paiement de 30 jours, virement bancaire.

8. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appels d'offres

Le Dossier de Consultation est disponible gratuitement, sur le profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) de la S.IM.KO. à l'adresse suivante :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

9. Date limite de réception des offres

Le lundi 29 juillet 2019 à 12 heures.

10. Adresse où les offres doivent être transmises :

Les candidatures et les offres sont déposés sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure indiqués sur le présent avis valant règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la proposition correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Les soumissionnaires souhaitant répondre sous forme dématérialisée devront constituer leur dossier en tenant compte des indications suivantes, afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure dématérialisée :

. tous les fichiers devront être compatibles avec les formats suivants :

- standard .zip
- Adobe® Acrobat® .pdf
- .doc ou .xls ou .ppt en version Microsoft Office 2000-2003 ou antérieur

11. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

12. Renseignements d'ordre administratif et technique

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)

33, avenue Jean Jaurès

Boîte postale 812

97388 KOUROU CEDEX

Téléphone : 05 94 32 10 34

Télécopie : 05 94 32 29 95

13. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 05 96 48 43 32.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

14. Autres organes de publication

. JAL France Guyane

. Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com>

. Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence » .

15. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion

Le vendredi 5 juillet 2019